

20 janvier 2015

9h - Session 4

## Les patrimoines et le droit international

Sous la présidence de Yunxia Wang  
(Professeur à l'Université de Renmin)

Jean-Charles Jobart,  
(Conseiller au Tribunal administratif de Toulouse),  
« La transmission du patrimoine culturel immatériel  
en droit international »

Hsu Yao-Ming  
(Université nationale Chengchi à Taiwan),

« La mise en œuvre de la Convention concernant la protection  
du patrimoine mondial, culturel et naturel et de la Convention  
pour la sauvegarde du patrimoine immatériel à Taiwan »

Tsai Chih-Wei  
(National Taipei University of Education),

« Normes internationales sur la diversité culturelle et textes  
locaux protégeant le patrimoine culturel du peuple autochtone »

## 10h - Débat et pause

Pierre-Alain Collot  
(CUFR J-F Champollion),

« Le paysage culturel, œuvre conjuguée de l'homme  
et de la nature, comme élément de droit français »

Hsieh Yin-Ling  
(Fudan University),

« L'impact des textes internationaux de la protection  
du patrimoine culturel sur le droit national.  
L'exemple de la sélection du patrimoine mondial à Taiwan »

Clémentine Bories  
(Université Paris 10),

« Les droits internes face au patrimoine subaquatique  
après la Convention sur la protection du patrimoine culturel  
subaquatique (2001) »

## 11h30 - Débat

## Conclusions

Florent Garnier (Université Toulouse 1 Capitole)  
Yunxia Wang (Université de Renmin)  
Marie Cornu (Université de Poitiers)

Les célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention concernant  
la protection du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972  
puis la commémoration de la loi du 31 décembre 1913 sur les  
monuments historiques ont constitué deux moments forts  
permettant de valoriser une étape fondatrice et protectrice  
d'un corpus normatif national et international.

S'inscrivant dans la continuité d'une réflexion collective  
récemment menée par l'Association des Historiens des  
Facultés de Droit (Les tendances actuelles de l'Histoire du  
droit en France, 2014), ce colloque franco-chinois propose de  
porter un regard rétrospectif mais aussi et surtout d'envisager de  
manière prospective le champ patrimonial dans une ap-  
proche diachronique et comparée en relation avec la protection  
internationale du patrimoine culturel et naturel.

Il s'agit de dresser un état des lieux, des enjeux et des problèmes  
juridiques à partir de quelques questions relatives à nos droits  
de patrimoine culturel respectifs (France-Chine) mais aussi  
de réfléchir (voire de formuler) de possibles ou souhaitables  
évolutions. En associant universitaires et professionnels des  
métiers du patrimoine il s'agit de contribuer d'une certaine  
manière à la réflexion annoncée par la loi patrimoine (esquissée  
depuis fin janvier 2013).

Ouvert aux participants d'horizons variés - milieux académiques,  
professionnels venant des administrations, des juridictions,  
des gestionnaires de sites, des représentants des collectivités  
territoriales ainsi que de l'UNESCO – cette rencontre propose  
d'échanger autour de travaux théoriques, conceptuels, métho-  
dologiques et appliqués portant sur les multiples aspects de  
la protection juridique du patrimoine. Quatre questions seront  
plus particulièrement abordées intéressant les différents  
acteurs du patrimoine culturel. Il s'agit en premier lieu du patri-  
moine et des lieux de conservation, du patrimoine universitaire,  
du patrimoine dans l'espace urbain et enfin du patrimoine dans  
un environnement régional et international.



# LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL : enjeux et perspectives juridiques

19 et 20 janvier 2015

Salle Gabriel Marty  
sous la direction scientifique de  
Philippe Delvit et Florent Garnier

Université Toulouse 1 Capitole  
Faculté de droit et de science politique  
Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (E.A 789)

Institut du Patrimoine Culturel  
Renmin University

Centre Michel de L'Hospital (E.A. 4232)  
Université d'Auvergne

avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées

